

CONNAISSANCE GENERALE DES NATIONS ET RELIGIONS UNIES, ORGANISATION MONDIALE.

GENERALITE

INTRODUCTION LIMINAIRE

Après avoir fixé le monde entier dans toutes ses diversités nationales exhaustives, sur la justification de la raison d'être des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale, de son approbation par les peuples utiles de toute la planète terre au cour d'un plébiscite universel de jury populaire du 15 décembre 2000 comme la leur ce, par leur acceptation solennelle collective à titre d'agrément, en tant que commettants détenteurs de pouvoir constituant originaire, des attributs de la souveraineté supranationale, et de la légitimité extraterritoriale qui certifient leur jugement magistral favorable de valeur, leur témoignage d'estime et leur satisfaction totale qui résultent de l'accomplissement de ce qu'ils jugent souhaitable, afin de prouver au monde entier leur acquiescement altruiste béat, et leur volonté unanime pour rendre légal le résultat de leur plébiscite universel de jury populaire sur tout l'ensemble de la surface terrestre habitée.

Nous essayons en considération de cette introduction, de dégager d'une part la définition générale des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale et d'autre part, son évolution historique et son fonctionnement comme Nouvel Ordre Cosmopolitique Mondial du 21^{ème} siècle.

DEFINITION DANS SA VERSION AUTHENTIQUE

Une des raisons pour laquelle la connaissance générale des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale est nécessaire, réside dans le fait que, celle-ci est l'émanation de la volonté général des détenteurs de pouvoir constituant originaire, qui doit par conséquent traiter avec les pays territoires des Nations et des Religions du monde entier membres au travers de leurs Etats ou gouvernements respectifs et, il est cependant souhaitable quant à ce, que l'on définisse ses caractéristiques, ses pouvoirs, ses compétences et son fonctionnement aux populations exhaustives du globe.

En outre, notre définition des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale est tirée de ses textes légaux dont quelques-uns sont déjà permanents sur son site mondial et aussi sur les prescrits des pères fondateurs membres de la première constituante mondiale députant.

Cependant, pour résumer toutes les définitions précitées, nous allons retenir les éléments suivants :

CHAPITRE PREMIER

SECTION I :

CREATION

Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale est une méta Organisation générale mondiale supranationale, de type fédérale, dont sa création dans le monde et aux confins de ses frontières naturelles, n'a pas nécessité au préalable une autorisation d'un quelconque conglomérat d'individus Etats autodésignés et indûment autoproclamés à la tutelle de l'Humanité physique et biologique sans mandat de subrogation populaire des occupants originaires de l'espace terrestre habité qui sont les peuples souverains populaires, ni encore moins la permission d'une quelconque puissance régnante pour autant qu'elles existent dans le monde, mais de la volonté générale des peuples mondiaux qui dénote l'accord de toutes les volontés des populations du globe pour le bien commun universel.

Elle est :

- à vocation universelle territoriale, juridiquement définie et préétablie par la volonté particulière de Dieu, par le dessein salutaire des peuples du monde et par le jugement ineffable des Nations et Religions des pays territoires de toute la planète terre ;

- à notoriété publique et populaire extra territorialement plébiscitée à l'échelle mondiale jusqu'aux confins de la planète terre et, est un aperçu des événements historiques de l'Humanité physique et biologique considérée comme une puissance supérieure ayant ;

- une destinée politique de souveraineté transnationale particulière et une grande visée universelle objective globale et inclusive, considérée comme réglant d'avance le cours de l'histoire du monde, prédéterminée par sa propre nature et ses propres lois universelles supranationales sur son territoire planétaire et généralement réputée en dehors de toute volonté prépondérante et de toute influence du monde extérieur avec missions et prérogatives de :

1) Cosmopolitiser la sphère politique mondiale ;

2) Politiser le spirituel et spiritualiser le politique ;

3) Brasser les esprits des populations du globe, qui s'ignorent en raison de leurs appartenances raciales, religieuses, politiques et linguistiques, en vue de leur intégration globale dans la Communauté mondiale de la grande Famille Universelle Humaine, préfiguration d'un gigantesque Village planétaire où les pays du monde sont des quartiers et leurs territoires respectifs les boulevards qui les séparent ;

4) Déprogrammer les vieilles mentalités et habitudes des habitants de la terre qui les asservissent, car fondées sur des valeurs appartenant à une seule race faussement considérée comme la maîtresse de toutes les races humaines préexistantes et illégalement établies, imposées et subjuguées au mépris de la volonté majoritaire des peuples mondiaux comme mode de vie civilisationnelle de l'universel, dans un monde pluriel en marche vers un horizon de simultanéité planétaire, qu'est en voie d'accomplissement d'une Humanité physique et biologique du bien commun universel, du bien-être pour tous et réconciliée avec elle-même autour d'un idéal universaliste de vouloir vivre ensemble ;

5) Globaliser l'Agir collectif mondial et mutualiser les compétences nationales en une compétence de compétence d'ordre universel, basée sur le droit cosmopolitique mondial d'extraterritorialité des lois, aux fins d'interpeller les habitants de la planète terre dans toutes leurs diversités à la responsabilité commune à l'égard de la tâche inachevée de la paix mondiale garantie ;

6) Discuter de tous les problèmes relatifs à la paix universelle stable, à la sécurité universelle collective et au bien public mondial ;

7) Régler en tout premier lieu, entre autres dispositions de nature à assurer le bien commun de la majorité des populations du globe, celles sur lesquelles repose le respect de la divinité, c'est-à-dire, donner aux habitants de la terre dans toute leur diversité exhaustive, la liberté et la possibilité à l'autodétermination et à disposer d'eux-mêmes à l'échelle mondiale, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour et du monde temporel sur la terre puissent être bienveillant et propices à toutes les populations du globe représentées par les citoyennes et citoyens actifs du grand public mondial qui personnifient les peuples souverains de l'univers habité ;

8) Faire de l'Humanité physique et biologique une Entité cosmopolitique complète, ayant son identité, son individualité et ses Institutions supranationales gouvernantes propres à la dimension géopolitique et géostratégique d'un grand Ensemble planétaire des êtres humains, considérés, comme un Etre collectif et comme une sphère politique mondiale des peuples réconciliés avec eux-mêmes, réhabilités dans leurs valeurs initiales et dont son avènement dans l'espace mondiale comme contrepoids géostratégique de notre siècle ont des valeurs initiales opposables aux tiers.

CHAPITRE II

SECTION I :

NAISSANCE

Née indépendamment du compromis politique ou charte des Etats de la Communauté internationale, conglomérat d'individus Etats qui n'ont pas renoncé à leur posture de souveraineté absolue, c'est-à-dire à un engagement préalable d'acceptation de type coopératif des Etats baptisés sur le vieil autel de la politique des puissances et nourris dans le sérail de la diplomatie des intérêts nationaux et des passions qui en résultent irrésistiblement, qui restent

cependant voués à la poursuite de satisfactions particulières et qui pensent de la sécurité universelle collective en terme de puissance.

Mais du jugement ineffable des Nations souveraines des pays territoires de la planète terre et du dessein salutaire des Religions universelles révélées et universalistes non révélées de l'univers des Hommes, en vertu d'un mandat impératif de subrogation populaire qui leur a été conféré par les peuples fédérés et planétarisés, organisés politiquement et religieusement de l'Humanité physique et biologique toute entière personnifiés par les citoyennes et citoyens actifs du grand public mondial qui représentent la majorité mondiale des populations du globe vivant sur terre.

Nations et Religions Unies, Organisation mondiale, ADN des êtres humains qui vivent sur la surface terrestre habitée et liée ombilicalement par des relations d'ordre affectif ou social avec les populations du globe, en sa qualité d'une Fédération Cosmopolitique d'intégration globale, qu'est une personne morale d'ordre public mondiale créée par deux actes publics de droit interne ou Covenant universel social ou méta constitution mondial .

Est l'Archétype d'un Nouvel Ordre politique cosmopolitique mondial des constituants originaires qui constituent un Peuple universel nouveau en marche vers l'unité universelle de la race humaine qui forge son destin extraterritorial collectivement partagé.

Elle est l'expression vivante d'un Peuple cosmopolitique universel qui n'est pas un concept de domination planétaire des grandes puissances régnautes d'hier, conglomérat d'individus Etats, autodésignés et autoproclamés de leur propre gré, sans mandat impératif des peuples souverains populaires à la tutelle mondiale de l'Humanité physique et biologique.

Elle est un idéal méta géopolitique mondial, qui décrit un univers politiquement défini dans lequel désormais, le centre des pouvoirs décisionnels politiques planétaires, gît à la guidance souveraine des peuples mondiaux, avec effet légitime de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes à l'échelle mondiale.

Elle est un pouvoir ayant des prérogatives exceptionnelles d'estimes légales, d'exercer à contrepoids une influence prépondérante dans un monde pluriel

gisant sur le bord de son effondrement fatal et à tout ce qui touche à la vie des êtres humains qui habitent la terre.

Ce Nouvel Ordre Cosmopolitique planétaire, appelé sous le nom des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale qu'est l'ensemble de principes d'une Organisation intelligible qui doit régir les rapports entre les Nations des pays territoires du monde, les Religions universelles révélées et universalistes non révélées de tout l'univers habité et les populations du globe.

Doit être comprise par tous les habitants de la planète terre comme un impératif cosmopolitique de notre époque où chaque individu est citoyen universel qui doit faire allégeance à la Communauté mondiale de la grande Famille Universelle Humaine.

Elle est l'expression unanime législativement exprimée des habitants de la terre, qui concourt collectivement à l'alignement idéologique de type nouveau, en raison de leurs appartenances à une cause universelle commune, à un sentiment d'efficacité et des émotions collectives, et de leur incarnation aux principes et valeurs moraux que prônent les Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale.

Elle n'est ni une dissidente, ni une division ni encore moins une continuité par d'autres formules de celles qui l'ont précédé pour autant qu'elles existent dans le monde.

Elle n'est pas un concept nébuleux dans le firmament de ciel nuageux du monde contemporain de l'univers des crimes impunis, des dominations et hégémonies froides savamment conspirées mais de la conceptualisation d'une géopolitique originale mondiale, qui décrit un univers d'espoir et de bonheur, dans lequel, le centre des pouvoirs décisionnels mondiaux affluent dans les mains des peuples souverains, jouissant en pratique ses droits légitimes à l'autodétermination et à disposer d'eux-mêmes à l'échelle de la planète terre.

Agissant en vertu d'une feuille de route de mission d'ordre public mondial qui décrit de manière détaillée, les finalités à atteindre et mentionne les moyens à mettre en place l'ébauche d'un sourire universel pour le monde entier cible les tâches à réaliser, leurs priorités, les calendriers et les valeurs à respecter.

Elle est une puissante pesanteur d'ordre public mondial, affranchi de spectre de toutes dominations, hégémonies, influences, absorptions et prépondérances extérieures qui s'érigent en contrepoids dans le monde, contre les rivalités entre les puissances régnautes qui mènent et arbitrent des conflits régionaux et mondiaux aux fins de subjuguer aux peuples du monde l'existence d'un Nouvel Ordre mondial unipolaire et multipolaire dans la diversité des inégalités criantes avec des influences plus variées dans la sphère politique mondiale.

Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale Générale et Supranationale de catégorie A dans sa conception d'une Organisation solution sui generis, unique en son genre et sans deuxième au monde.

Etant un grand Ensemble planétaire à vocation Universelle et d'espace géographique territoriale, réunissant toutes les forces vives de l'Humanité physique et biologique regroupées sous diverses dénominations exhaustives pour autant qu'elles existent dans le monde, créée au model d'une Fédération cosmopolitique mondiale d'intégration globale établie sur la cosmodémocratie et, ayant des Institutions classiques gouvernantes, dont le Parlement bicaméral mondial de l'Humanité avec les peuples de l'univers habité comme membres effectif de droit. Le Secrétariat général mondial avec sa Curie centrale chargée d'assister le Secrétaire général dans la gouvernance de l'Organisation et la Cour Universelle de Justice Immanente et Humaniste pour tous, Institution judiciaire de l'Organisation chargée de traiter des différends entre pays territoires du monde et ses juridictions pénales qui auront à poursuivre en justice des individus sans tenir compte de leurs rangs sociaux et des immunités des privilèges absolus qu'ils jouissent dans le monde.

Elle est l'embryon d'une Res Publica cosmopolitique mondiale qu'est la forme d'organisation politique à l'échelle planétaire qui fait des peuples mondiaux les constituants originaires, détenteurs légaux à l'échelle planétaire, des attributs de toutes les légitimités extraterritoriales, sources de toute souveraineté supranationale et fondement de toutes les lois et de tous pouvoirs politiques dans laquelle les titulaires exclusifs desdits pouvoirs en son sein l'exercent en vertu d'un contrat de citoyenneté responsable et par l'effet d'un mandat de subrogation populaire qui implique l'intervention des peuples de l'univers habité comme acteurs principaux dans les affaires

publiques de la planète terre de façon directe ou indirecte, par la voie de la cosmodémocratie mondiale participative, peuplocratie ou self-peuples.

Etablie sur une base méta juridique légalement avérée, certifiée, confirmée, justifiée, instituée et légitimement introduite dans la sphère de la politique mondiale de manière durable par la volonté unanime des peuples mondiaux membres effectifs.

En son sein aucune personne physique ou morale membres ne perd ni sa personnalité, ni son identité, ni sa souveraineté, ni son honneur national, moins encore aliène sa légitimité nationale mais délègue un attribut de sa souveraineté aux Institutions supranationales gouvernantes pour le bien de la volonté générale.

CHAPITRE III

TYPLOGIE

SECTION I :

Elle est de la classification des catégories des Organisations supranationales qui fonde son existence sur la volonté des peuples membres effectifs et sur le jugement ineffable des Nations et Religions membres fondateurs, qui possède certains pouvoirs proches de la souveraineté populaire, c'est-à-dire qu'elle légifère en lieu et place de ses membres même dans certains domaines de la politique intérieure des pays territoires du monde des Nations et Religions membres.

- Dans le cadre de sa compétence, on la désigne sous le nom de solution d'intégration. Cette expression signifie précisément que les parties composantes ici perdent leur individualité et non leur identité propre pour se fondre dans l'ensemble qu'est la volonté générale universelle.

CHAPITRE IV

LE TERRITOIRE DE L'ORGANISATION OU ESPACE GEOGRAPHIQUE VITAL

SECTION I :

IMPORTANCE DU TERRITOIRE

Tenant compte des groupements exhaustifs des êtres humains, base de la création des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale qui doivent être fixés sur un espace géographique déterminé et défini qui devient le territoire planétaire de l'Organisation et où s'exerce l'autorité de son pouvoir public mondial extraterritorial.

Les peuples du monde sont les premiers chefs de cette formation territoriale et tout ce qui touche au territoire planétaire de l'Organisation est considéré comme les appartenant et ayant une grande importance transnationale et extraterritoriale.

- A) Les sols des pays territoires des Nations et des Religions du monde entier membres et leurs territoires particuliers sont considérés comme les composantes majeures du grand territoire planétaire des Nations et Religions Unies, Organisation mondiale lui confié par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes à l'échelle mondiale.
 - Leurs frontières fixées par la législation universelle, déterminées dans les traités transnationaux et fixées sur le terrain avec un soin minutieux par les Commissions des techniciens et par les constitutions ou lois suprêmes de leurs pays respectifs sont intangibles et inviolables.

- B) Les violations d'un pays territoire du monde et les incursions barbares des éléments étrangers sur les territoires d'un pays membres de la Communauté mondiale de la grande Famille Universelle Humaines sont considérées comme faits extrêmement graves et aussi comme crime de lèse-majesté humaine.

C) Tout survol en temps de paix ou de guerre du territoire national par les avions civils étrangers et toute navigation dans les mers et océans des navires battants pavillons étrangers sans l'autorisation des pays concernés sont considérés comme ennemis et faisant état des violations des conventions transnationales usitées dans le monde.

L'importance attribuée parmi les éléments portant création des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale, provient sans doute de ce qu'actuellement son territoire planétaire sert de mesure et de limite à l'autorité publique mondiale de l'Organisation. Mais elle tient aussi à rassurer une première dans l'histoire de l'Humanité physique et biologique que la fixation des populations du globe au sol, c'est-à-dire sur un territoire planétaire juridiquement défini, est un événement immense en détail qui va permettre indirectement la formation d'une nouvelle Nation universelle des êtres humains.

SOUS SECTION I :

Le concept sur le rôle du territoire de l'Organisation pour expliquer quel est le rôle du territoire de l'Organisation, il y a trois théories explicatives qui sont :

Le concept du territoire-sujet, celui du territoire-objet et celui du territoire-limite.

1. Le concept du territoire-sujet : qui consiste à envisager le territoire comme élément de la personnalité mondiale même de l'Organisation parce que sans territoire, cette dernière ne pourrait exprimer sa volonté, ni faire valoir ses arguments et faire accepter ses décisions supranationales à compétence extraterritoriale car en effet, ce qui caractérise la volonté de l'Organisation de quelque manière qu'elle s'exprime (en termes des lois, décisions, placets, chrysobulles, Firmans, avis et autres), c'est aussi d'être autonome, souverain, indépendant. Mais cette souveraineté ne peut se manifester qu'à l'intérieur d'un territoire planétaire qui devient par la suite, un élément de la volonté altruiste et de la personnalité transnationale intangible de l'Organisation.

2. Le concept du territoire-objet quant à lui: se place au point de vue juridique c'est-à-dire, cosmopolitique de l'Organisation qui entraîne à considérer le territoire comme étant l'objet d'une sorte de domaine vital éminent de l'Organisation, ce qui affirme que les populations du globe doivent disposer d'un territoire suffisant pour y vivre décemment et y épanouir leur génie.
3. Le concept du territoire-limite: qui est celui auquel on doit donner la préférence, comme étant le plus utile qui consiste à faire considérer le territoire comme circonscription planétaire à l'intérieur de laquelle s'exerce la puissance souveraine de l'Organisation et la limite matérielle à l'action des habitants de la terre.

CHAPITRE V

POUVOIRS

SECTION I :

FONDEMENT DU POUVOIR

Le pouvoir des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale est d'origine divine et trouve sa source dans les peuples du monde qui sont l'ensemble des groupements humains sur lequel il s'exerce.

Jamais les peuples ne délèguent en entier le pouvoir qu'ils consacrent en puissance et dans certains cas, le reprendre en acte par le mandat impératif de subrogation populaire.

A côté du pouvoir d'ordre public mondial capacitaire, se trouve la compétence de compétence supranationale qu'est l'aptitude à donner des solutions justes aux problèmes qui se posent pour la conduite de l'Humanité physique et biologique et qui s'exerce dans l'intérêt de la Communauté mondiale de la grande Famille Universelle Humaine.

Le pouvoir dans les Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale comporte en soi deux éléments dont l'élément intégration et l'élément compétence.

SOUS SECTION I :

A. ELEMENT D'INTEGRATION ET DE COMPETENCE

Le pouvoir mondial dans les Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale est légitime, plus consenti dans son principe et comporte une combinaison d'intégration globale et de compétence extraterritoriale altruiste.

Donc dans l'exercice du pouvoir politique mondiale des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale la première place appartient à la compétence universelle et à la responsabilité de citoyenneté cosmopolitique mondiale, dont la seconde revient à l'intégration globale des peuples du monde dans une Communauté mondiale de la grande Famille Universelle Humaine.

Le consentement unanime donné par les peuples du monde au pouvoir mondial qui les dirige, la légitimité donnée aux Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale par les peuples de l'univers habité, la qualité d'une Res-Publica Mondiale, Archétype d'un Nouvel Ordre Cosmopolitique mondial qu'est l'embryon d'un Peuple universel nouveau à la conquête de son destin universel collectif et en marche vers l'unité de la race humaine dont eux-mêmes sont les titulaires attitrés dudit pouvoir.

Parce que ce consentement signifie que le pouvoir est exercé dans l'intérêt de ceux auxquels il s'adresse et le fondement des Institutions supranationales gouvernantes de l'Organisation se trouve dans le consentement coutumier qui leur est donné par les peuples fédérés et planétarisés de la planète terre.

L'idée que le consentement des peuples mondiaux, base du pouvoir mondial est accordé aux Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale au nom de laquelle, le pouvoir commande, permet en outre de laisser aux populations du globe, une certaine latitude en ce qui concerne la discussion des mesures prises par les Institutions gouvernantes de l'Organisation.

Tous les commandements du pouvoir politique mondial dans les Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale, bénéficie de l'obéissance préalable des peuples du monde, sans quoi le principe d'autorité supranationale n'existerait plus.

SOUS SECTION II :

CARACTERE METAJURIDIQUE PROPICE AU POUVOIR POLITIQUE MONDIAL DES NATIONS ET RELIGIONS UNIES, ORGANISATION MONDIALE

Le pouvoir mondial à compétence extraterritoriale des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale, impératif et cosmopolitique porte le nom de Pouvoir Public Mondial et présente particulièrement dans la cosmodémocratie mondiale la peuplocratie c'est-à-dire démocratie participative ou Self peuples, les caractères suivants qui lui sont pour ainsi dire spécifiques, qui signifient un pouvoir de superposition supranational et de décentralisation transnationale; un pouvoir politique inclusif, un pouvoir temporel intégrateur, un pouvoir spirituel œcuménique, un pouvoir extraterritorial supranational comportant le monopole de la crainte matérielle et un pouvoir souverain.

A. LE POUVOIR TEMPOREL

Le pouvoir temporel des Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale implique une séparation entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux.

Au même titre que les autres séparations, la distinction du temporel et du religieux qui sont des conditions de la liberté universelle car dans le monde pluriel qu'il s'agisse du monde juif, du monde chrétien, du monde musulman, du monde indou, du monde bouddhiste, du monde athée et tant d'autres, les

deux Institutions civiles et religieuses sont liées si intimement qu'on ne peut comprendre les unes sans les autres.

Elles se compénètrent, se mutualisent et pour exercer leur autorité sur les Hommes, fidèles pour l'une et sujets pour l'autre, se prêtent mutuelle assistance et le pouvoir religieux abouti souvent à établir une certaine emprise sur la conscience humaine.

Mon royaume n'est pas de ce monde, rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Ces deux textes établissent une démarcation entre le domaine spirituel, qui est celui du gouvernement des Âmes, opéré à l'aide de moyen spirituel et le domaine temporel qui est celui des intérêts civils dont la direction est assurée à l'aide de sanctions matérielles et qui impliquent également une séparation entre la morale et le droit.

CHAPITRE VI

SECTION I :

POUVOIRS ET COMPETENCE DES INSTITUTIONS

Les Organisations supranationales classiques dont les Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale se résument dans un pouvoir mondial qui souligne l'affirmation d'une sorte du saint trialisme politique dont le Législatif, l'Exécutif et le Judiciaire.

Sa souveraineté universelle étant la fusion de trois souverainetés, spirituelle, politique et populaire est Une et indivisible, Nations et Religions Unies, Organisation Mondiale qu'il incarne est aussi à la fois Une et trilogique.

Chacune des trois Institutions supranationales gouvernantes qui la composent est souveraine, mais toutes au service d'une seule Organisation indivisible.

Ces trois Institutions supranationales gouvernantes sont :

- A. L'Institution Législative : qui manifeste essentiellement la souveraineté de l'Organisation, la volonté de l'Organisation en son essence « première » qui « ne procède d'aucune autre ».

Elle a pour caractère d'être :

- 1) Sans limites, ce qui ne fait pas obstacle à l'autonomie des membres pris individuellement car ses lois n'expriment que la volonté générale de l'ensemble à la formation de laquelle ils participent.